

Elaborés par 14 membres fondateurs, les statuts de cette association loi 1901 présentent ce club comme un moyen de rencontre entre les chefs d'entreprises pour favoriser des synergies, être un espace convivial et constituer une force de proposition.

Les administrateurs sont :

Francis Bulféretti, Manudeo à Moyenmoutier, **Président** ;
Renaud Quirin, Nevo à Moyenmoutier, **1er vice-président**;
Mario Fiorenza, Mario Informatique à Senones, **2ème vice-président**
Christophe Poirot PIP Médical à Senones, **secrétaire**;
Jean-Luc Bévérina, président de la CCPS, **secrétaire adjoint**;
Fabrice Hugonneaux, pâtisserie Amandine à Senones, **trésorier**;
Clothaire Pressager, Sora Vosges, le Clos Malpré à Senones, **trésorier adjoint**
Blandine Maire, Les Jardins des Hauts de Salm et **Thierry Maire**, Réseau Esprit Vosges au Puid,
Hervé Soller, Hms électricité au Saulcy,
Virgile Pressager, La Louvière à Senones,
Sonia Ruspini, Fleurs de Salm à Senones,
Daniel Parmentier, vice-président de la CCPS,
Mickaël Vandebussche, DEMV à Senones.

Les objectifs du CEPS :

1
Créer des espaces de convivialité et d'échanges thématiques permettant aux entrepreneurs d'aborder, sans contrainte idéologique ou politique, les enjeux du management, de s'informer et de se former.

2
Constituer une force de proposition auprès des Collectivités Locales et Territoriales et leur faire partager les préoccupations des entreprises du Pays de Senones.

3
Etre un moyen de rencontre pour les entreprises pour leur permettre de se connaître, de définir leurs besoins collectifs ou individuels, de favoriser toutes actions permettant de satisfaire ces besoins et de s'exprimer collectivement.

4
Favoriser les synergies autour des compétences complémentaires de ses membres et accroître les dynamiques d'activités entre des entreprises bénéficiant d'une réelle proximité géographique.